

— Peut-être demain matin. D'un moment à l'autre elle arrivera, je l'attends.

Et le visage pâle de la mère rayonnait.

— Oh ! disait-elle, comme je vais être heureuse !

Nous venons de dire qu'elle ne se rétablissait pas. Au contraire, son état semblait s'aggraver de semaine en semaine. Cette poignée de neige appliquée à nu sur la peau entre les deux omoplates avait déterminé une suppression subite de transpiration à la suite de laquelle la maladie qu'elle couvait depuis plusieurs années finit par se déclarer violemment. On commençait alors à suivre pour l'étude et le traitement des maladies de poitrine les belles indications de Laënnec¹. Le médecin ausculta Fantine et hocha la tête.

M. Madeleine dit au médecin :

— Eh bien ?

— N'a-t-elle pas un enfant qu'elle désire voir ? dit le médecin.

— Oui.

— Eh bien, hâtez-vous de le faire venir.

M. Madeleine eut un tressaillement.

Fantine lui demanda :

— Qu'a dit le médecin ?

M. Madeleine s'efforça de sourire.

— Il a dit de faire venir bien vite votre enfant. Que cela vous rendra la santé.

— Oh ! reprit-elle, il a raison ! Mais qu'est-ce qu'ils ont donc ces Thénardier à me garder ma Cosette ! Oh ! elle va venir. Voici enfin que je vois le bonheur tout près de moi !

Le Thénardier cependant ne « lâchait pas l'enfant » et donnait cent mauvaises raisons. Cosette était un peu souffrante pour se mettre en route l'hiver. Et puis il y avait un reste de petites dettes criardes dans le pays dont il rassemblait les factures, etc., etc.

— J'enverrai quelqu'un chercher Cosette, dit le père Madeleine. S'il le faut, j'irai moi-même.

¹. C'est Laënnec (1781-1826) qui découvrit la méthode d'auscultation pour le diagnostic des maladies pulmonaires.

Il écrivit sous la dictée de Fantine cette lettre qu'il lui fit signer :

« Monsieur Thénardier,

« Vous remettrez Cosette à la personne.

« On vous payera toutes les petites choses.

« J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

« FANTINE. »

Sur ces entrefaites, il survint un grave incident. Nous avons beau tailler de notre mieux le bloc mystérieux dont notre vie est faite, la veine noire de la destinée y reparait toujours^a.

II

COMMENT JEAN PEUT DEVENIR CHAMP^b

UN matin, M. Madeleine était dans son cabinet, occupé à régler d'avance quelques affaires pressantes de la mairie pour le cas où il se déciderait à ce voyage de Montfermeil, lorsqu'on vint lui dire que l'inspecteur de police Javert demandait à lui parler. En entendant prononcer ce nom, M. Madeleine ne put se défendre d'une impression désagréable. Depuis l'aventure du bureau de police, Javert l'avait plus que jamais évité, et M. Madeleine ne l'avait point revu.

— Faites entrer, dit-il.

Javert entra^c.

M. Madeleine était resté assis près de la cheminée, une plume à la main, l'œil sur un dossier qu'il feuilletait et qu'il annotait, et qui contenait des procès-verbaux de contraventions à la police de la voirie. Il ne se dérangea point pour Javert. Il ne pouvait s'empêcher de songer à la pauvre Fantine, et il lui convenait d'être glacial.

Texte intégral tiré de Victor Hugo, *Les Misérables*, Ed. Marius-François Guyard. Avec des variantes des Misères. 2 vols. Paris : Ed. Garnier, 1963 :

I, ii, pp. 251-60 (« Comment Jean peut devenir Champ ») (t. I).

Regardez les Variantes des Misères, pp. 994-1002, afin de voir comment Hugo a rédigé son roman *les Misérables* et son premier jet qui s'intitrait *les Misères*.

Javert salua respectueusement M. le maire qui lui tournait le dos. M. le maire ne le regarda pas et continua d'annoncer son dossier.

Javert fit deux ou trois pas dans le cabinet, et s'arrêta sans rompre le silence ^a.

Un physionomiste qui eût été familier avec la nature de Javert, qui eût étudié depuis longtemps ce sauvage au service de la civilisation, ce composé bizarre du Romain, du Spartiate, du moine et du caporal, cet espion incapable d'un mensonge, ce mouchard vierge, un physionomiste qui eût su sa secrète et ancienne aversion pour M. Madeleine, son conflit avec le maire au sujet de la Fantine, et qui eût considéré Javert en ce moment, se fût dit : que s'est-il passé ? Il était évident, pour qui eût connu cette conscience droite, claire, sincère, probe, austère et féroce, que Javert sortait de quelque grand événement intérieur. Javert n'avait rien dans l'âme qu'il ne l'eût aussi sur le visage. Il était, comme les gens violents, sujet aux revirements brusques. Jamais sa physionomie n'avait été plus étrange et plus inattendue. En entrant, il s'était incliné devant M. Madeleine avec un regard où il n'y avait ni rancune, ni colère, ni défiance, il s'était arrêté à quelques pas derrière le fauteuil du maire ; et maintenant il se tenait là, debout, dans une attitude presque disciplinaire, avec la rudesse naïve et froide d'un homme qui n'a jamais été doux et qui a toujours été patient ; il attendait, sans dire un mot, sans faire un mouvement, dans une humilité vraie et dans une résignation tranquille, qu'il plût à monsieur le maire de se retourner, calme, sérieux, le chapeau à la main, les yeux baissés, avec une expression qui tenait le milieu entre le soldat devant son officier et le coupable devant son juge. Tous les sentiments comme tous les souvenirs qu'on eût pu lui supposer avaient disparu. Il n'y avait plus rien sur ce visage impénétrable et simple comme le granit, qu'une morne tristesse. Toute sa personne respirait l'abaissement et la fermeté, et je ne sais quel accablement courageux.

Enfin M. le maire posa sa plume et se tourna à demi :

— Eh bien ! qu'est-ce ? qu'y a-t-il, Javert ?

Javert ^a demeura un instant ^b silencieux comme s'il se recueillait, puis éleva la voix avec une sorte de solennité triste qui n'excluait pourtant pas la simplicité ^c :

— Il y a , monsieur le maire, qu'un acte coupable a été commis.

— Quel acte ?

— Un agent inférieur de l'autorité a manqué de respect à un magistrat de la façon la plus grave. Je viens, comme c'est mon devoir, porter le fait à votre connaissance.

— Quel est cet agent ? demanda M. Madeleine ^d.

— Moi, dit Javert.

— Vous?

— Moi.

— Et quel est le magistrat ^e qui aurait à se plaindre de l'agent ?

— Vous, monsieur le maire.

M. Madeleine se dressa sur ^f son fauteuil. Javert poursuivit, l'air sévère et les yeux toujours baissés :

— Monsieur le maire ^g, je viens vous prier de vouloir bien provoquer près de l'autorité ma destitution.

M. Madeleine stupéfait ouvrit la bouche. Javert l'interrompit.

— Vous direz, j'aurais ^h pu donner ma démission, mais cela ne suffit pas. Donner sa démission, c'est honorable. J'ai failli, je dois être puni. Il faut que je sois chassé.

Et après une pause, il ajouta :

— Monsieur le maire, vous avez été sévère pour moi l'autre jour injustement. Soyez-le aujourd'hui justement.

— Ah ça ! pourquoi ? s'écria M. Madeleine. Quel est ce galimatias ? qu'est-ce que cela veut dire ? où y a-t-il un acte coupable commis contre moi par vous ? qu'est-ce que vous m'avez fait ? quels torts avez-vous envers moi ? Vous vous accusez, vous voulez être remplacé ⁱ...

— Chassé, dit Javert.

— Chassé, soit. C'est fort bien. Je ne comprends pas.

— Vous allez comprendre, monsieur le maire.

Javert soupira du fond de sa poitrine et reprit toujours froidement et tristement ^j :

— Monsieur^a le maire, il y a six semaines, à la suite de cette scène pour cette fille, j'étais furieux, je vous ai dénoncé.

— Dénoncé !

— A la préfecture de police de Paris.

M. Madeleine, qui ne riait pas beaucoup plus souvent que Javert, se mit à rire.

— Comme maire ayant empiété sur la police ?

— Comme ancien forçat.

Le maire devint livide.

Javert, qui n'avait pas levé les yeux, continua :

— Je le croyais. Depuis longtemps j'avais des idées. Une ressemblance, des renseignements que vous avez fait prendre à Faverolles, votre force des reins, l'aventure du vieux Fauchelevent, votre adresse au tir, votre jambe qui traîne un peu, est-ce que je sais, moi ? des bêtises ! mais enfin je vous prenais pour un nommé Jean Valjean.

— Un nommé ?... Comment dites-vous ce nom-là ?

— Jean Valjean. C'est un forçat que j'avais vu il y a vingt ans quand j'étais adjudant-garde-chiourme à Toulon. En sortant du bagne, ce Jean Valjean avait, à ce qu'il paraît, volé chez un évêque, puis il avait commis un autre vol à main armée, dans un chemin public, sur un petit savoyard. Depuis huit ans il s'était dérobé, on ne sait comment, et on le cherchait. Moi je m'étais figuré... — Enfin j'ai fait cette chose ! La colère m'a décidé, je vous ai dénoncé à la préfecture.

M. Madeleine, qui avait ressaisi le dossier depuis quelques instants, reprit avec un accent de parfaite indifférence :

— Et que vous a-t-on répondu ?

— Que j'étais fou.

— Eh bien ?

— Eh bien, on avait raison.

— C'est heureux que vous le reconnaissiez !

— Il faut bien, puisque le véritable Jean Valjean est trouvé.

La feuille que tenait M. Madeleine lui échappa des mains,

il leva la tête, regarda fixement Javert, et dit avec un accent inexprimable : — Ah !

Javert poursuivit :

— Voilà ce que c'est, monsieur le maire. Il paraît qu'il y avait dans le pays, du côté d'Ailly-le-Haut-Clocher, une espèce^a de bonhomme qu'on appelait le père Champmathieu. C'était très misérable. On n'y faisait pas attention. Ces gens-là, on ne sait pas de quoi cela vit. Dernièrement, cet automne, le père Champmathieu a été arrêté pour un vol de pommes à cidre, commis chez... — enfin n'importe ! Il y a eu vol, mur escaladé, branches de l'arbre cassées. On a arrêté mon Champmathieu. Il avait encore la branche de pommier à la main. On coffre le drôle. Jusqu'ici^b ce n'est pas beaucoup plus qu'une affaire correctionnelle. Mais voici qui est de la providence. La geôle étant en mauvais état, monsieur le juge d'instruction trouve à propos de faire transférer Champmathieu à Arras où est la prison départementale¹. Dans cette prison d'Arras, il y a un ancien forçat nommé Brevet qui est détenu pour je ne sais quoi et qu'on a fait guichetier de chambrière parce qu'il se conduit bien. Monsieur le maire, Champmathieu n'est pas plus tôt débarqué que voilà Brevet qui s'écrie : « Eh mais ! je connais cet homme-là. C'est un fagot^c 2. Regardez-moi donc, bonhomme ! Vous êtes Jean Valjean ! — Jean Valjean ! qui ça Jean Valjean ? Le Champmathieu joue l'étonné^d. — Ne fais donc pas le sivre, dit Brevet. Tu es Jean Valjean ! Tu as été au bagne de Toulon. Il y a vingt ans. Nous y étions ensemble. — Le Champmathieu nie. Parbleu ! vous comprenez. On approfondit. On me fouille cette aventure-là. Voici^e ce qu'on trouve : ce Champmathieu, il y a une trentaine d'années, a été ouvrier émondeur d'arbres dans plusieurs pays, notamment à Faverolles. Là on perd sa trace. Longtemps après, on le revoit en Auvergne, puis à Paris, où il dit avoir été charron et avoir eu une fille blanchisseuse, mais cela n'est pas prouvé ; enfin dans ce pays-ci. Or, avant d'aller au bagne pour vol qualifié,

1. Ailly-le-Haut-Clocher étant une commune de la Somme, la prison départementale eût dû être Amiens.

2. *Fagot*, ancien forçat (note de Victor Hugo).

qu'était Jean Valjean ? émondeur. Où ? à Faverolles. Autre fait. Ce Valjean s'appelait de son nom de baptême Jean et sa mère se nommait de son nom de famille Mathieu. Quoi de plus naturel que de penser qu'en sortant du bagne il aura pris le nom de sa mère pour se cacher et se sera fait appeler Jean Mathieu ? Il va en Auvergne. De *Jean* la prononciation du pays fait *Chan*, on l'appelle Chan Mathieu. Notre homme se laisse^a faire et le voilà transformé en Champmathieu. Vous me suivez, n'est-ce pas ? On s'informe à Faverolles. La famille de Jean Valjean n'y est plus. On ne sait plus où elle est. Vous savez, dans ces classes-là, il y a souvent de ces évanouissements d'une famille. On cherche, on ne trouve plus rien. Ces gens-là, quand ce n'est pas de la boue, c'est de la poussière. Et puis, comme le commencement de ces histoires^b date de trente ans, il n'y a plus personne à Faverolles qui ait connu Jean Valjean. On s'informe à Toulon. Avec Brevet, il n'y a plus que deux forçats qui aient vu Jean Valjean. Ce sont les condamnés à vie Cochevaille et Chenildieu. On les extrait du bagne et on les fait venir^c. On les confronte au prétendu Champmathieu. Ils n'hésitent pas. Pour eux comme pour Brevet, c'est Jean Valjean. Même âge, il a cinquante-quatre ans, même taille, même air, même homme enfin, c'est lui^d. C'est en ce moment-là même que j'envoyais ma dénonciation à la préfecture de Paris. On me répond que je perds l'esprit et que Jean Valjean est à Arras au pouvoir de la justice. Vous concevez si cela m'étonne, moi qui croyais tenir ici ce même Jean Valjean ! J'écris à monsieur le juge d'instruction. Il me fait venir, on m'amène le Champmathieu...

— Eh bien ? interrompit M. Madeleine.

Javert répondit avec son visage incorruptible et triste :

— Monsieur le maire, la vérité est la vérité. J'en suis fâché, mais c'est cet homme-là qui est Jean Valjean. Moi aussi je l'ai reconnu.

M. Madeleine reprit d'une voix très basse :

— Vous êtes sûr ?

Javert se mit à rire de ce rire douloureux qui échappe à une conviction profonde :

— Oh, sûr !

Il demeura un moment pensif, prenant machinalement des pincées de poudre de bois dans la sébille à sécher l'encre qui était sur la table, et il ajouta :

— Et même, maintenant que je vois le vrai Jean Valjean, je ne comprends pas comment j'ai pu croire autre chose. Je vous demande pardon, monsieur le maire.

En adressant cette parole suppliante et grave à celui qui, six semaines auparavant, l'avait humilié en plein corps de garde et lui avait dit : sortez ! Javert, cet homme hautain, était à son insu plein de simplicité et de dignité. M. Madeleine ne répondit à sa prière que par cette question brusque :

— Et que dit cet homme ?

— Ah, dame ! monsieur le maire, l'affaire^a est mauvaise. Si c'est Jean Valjean, il y a récidive. Enjamber un mur, casser une branche, chiper des pommes, pour un enfant, c'est une polissonnerie ; pour un homme, c'est un délit ; pour un forçat, c'est un crime. Escalade et vol, tout y est. Ce n'est plus la police correctionnelle, c'est la cour d'assises. Ce n'est plus quelques jours de prison, ce sont les galères à perpétuité. Et puis, il y a l'affaire du petit savoyard que j'espére bien qui reviendra. Diable ! il y a de quoi se débattre, n'est-ce pas ? Oui, pour un autre que Jean Valjean. Mais Jean Valjean est un sournois. C'est encore là que je le reconnaît. Un autre sentirait que cela chauffe ; il se démènerait, il crierait, la bouilloire chante devant le feu, il ne voudrait pas être Jean Valjean, et cætera. Lui, il n'a pas l'air de comprendre, il dit : Je suis Champmathieu, je ne sors pas de là ! Il a l'air étonné, il fait la brute, c'est bien mieux. Oh ! le drôle est habile. Mais c'est égal, les preuves sont là. Il est reconnu^b par quatre personnes, le vieux coquin sera condamné. C'est porté^c aux assises, à Arras. Je vais y aller pour témoigner. Je suis cité.

M. Madeleine s'était remis à son bureau, avait ressaisi son dossier, et le feuilletait tranquillement, lisant et écrivant tour à tour comme un homme affairé. Il se tourna vers Javert :

— Assez^d, Javert. Au fait, tous ces détails m'intéressent

fort peu. Nous perdons notre temps, et nous avons des affaires pressées. Javert, vous allez vous rendre sur-le-champ chez la bonne femme Buseaupied qui vend des herbes là-bas au coin de la rue Saint-Saulve. Vous lui direz de déposer sa plainte contre le charretier Pierre Chesnelong. Cet homme est un brutal qui a failli écraser cette femme et son enfant. Il faut qu'il soit puni. Vous irez ensuite chez M. Charcellay, rue Montre-de-Champigny. Il se plaint qu'il y a une gouttière de la maison voisine qui verse l'eau de la pluie chez lui, et qui affouille les fondations de sa maison. Après vous constaterez des contraventions de police qu'on me signale rue Guibourg chez la veuve Doris, et rue du Garraud-Blanc chez madame Renée Le Bossé, et vous dresserez procès-verbal. Mais je vous donne^a là beaucoup de besogne. N'allez-vous pas être absent ? ne m'avez-vous pas dit que vous alliez à Arras pour cette affaire dans huit ou dix jours ?...

— Plus tôt que cela, monsieur le maire.

— Quel jour donc ?

— Mais je croyais avoir dit à monsieur le maire que cela se jugeait demain et que je partais par la diligence cette nuit.

M. Madeleine fit un mouvement imperceptible.

— Et combien de temps durera l'affaire ?

— Un jour tout au plus. L'arrêt sera prononcé au plus tard demain dans la nuit. Mais je n'attendrai pas l'arrêt, qui ne peut manquer. Sitôt ma déposition faite, je reviendrai ici.

— C'est bon, dit M. Madeleine.

Et il congédia Javert d'un signe de main.

Javert ne s'en alla pas.

— Pardon, monsieur le maire, dit-il.

— Qu'est-ce encore ? demanda M. Madeleine.

— Monsieur le maire, il me reste une chose à vous rappeler.

— Laquelle ?

— C'est que je dois être destitué.

M. Madeleine^b se leva.

— Javert, vous êtes un homme d'honneur, et je vous

estime. Vous vous exagérez votre faute. Ceci d'ailleurs est encore^a une offense qui me concerne^b. Javert, vous êtes digne de monter et non de descendre. J'entends que vous gardiez votre place.

Javert regarda M. Madeleine avec sa prunelle candide^c au fond de laquelle il semblait qu'on vît cette conscience peu éclairée, mais rigide et chaste, et il dit d'une voix tranquille :

— Monsieur le maire, je ne puis vous accorder cela.

— Je vous répète, répliqua M. Madeleine, que la chose me regarde.

— Mais Javert, attentif à sa seule pensée, continua :

— Quant à exagérer, je n'exagère point. Voici comment je raisonne. Je vous ai soupçonné injustement. Cela, ce n'est rien. C'est notre droit à nous autres de soupçonner, quoiqu'il y ait pourtant abus à soupçonner au-dessus de soi. Mais, sans preuves, dans un accès de colère, dans le but de me venger, je vous ai dénoncé comme forçat, vous, un homme respectable, un maire, un magistrat ! ceci est grave. Très grave. J'ai offensé l'autorité dans votre personne, moi, agent de l'autorité ! Si l'un de mes subordonnés avait fait ce que j'ai fait, je l'aurais déclaré indigne du service, et chassé. Eh bien ? — Tenez, monsieur le maire, encore un mot. J'ai souvent été sévère dans ma vie. Pour les autres. C'était juste. Je faisais bien. Maintenant, si je n'étais pas sévère pour moi, tout ce que j'ai fait de juste deviendrait injuste. Est-ce que je dois m'épargner plus que les autres ? Non. Quoi ! je n'aurais été bon qu'à châtier autrui, et pas moi ! mais je serais un misérable ! mais ceux qui disent : ce gueux de Javert ! auraient raison ! Monsieur le maire, je ne souhaite pas^d que vous me traitiez avec bonté, votre bonté m'a fait faire assez de mauvais sang quand elle était pour les autres. Je n'en veux pas pour moi. La bonté qui consiste à donner raison à la fille publique contre le bourgeois, à l'agent de police contre le maire, à celui qui est en bas contre celui qui est en haut, c'est ce que j'appelle de la mauvaise bonté. C'est avec cette bonté-là que la société se désorganise. Mon Dieu^e ! c'est bien facile d'être bon, le malaisé c'est d'être juste. Allez ! si vous aviez été ce que je croyais, je n'aurais

pas été bon pour vous, moi ! vous auriez vu ! Monsieur le maire, je dois me traiter comme je traiterais tout autre. Quand je réprimais des malfaiteurs, quand je sévissais sur des gredins, je me suis souvent dit à moi-même : toi, si tu bronches, si jamais je te prends en faute, sois tranquille ! — J'ai bronché, je me prends en faute, tant pis ! Allons, renvoyé, cassé, chassé ! c'est bon. J'ai des bras, je travaillerai à la terre, cela m'est égal. Monsieur le maire, le bien du service veut un exemple. Je demande simplement la destitution de l'inspecteur Javert.

Tout cela^a était prononcé d'un accent humble, fier, désespéré et convaincu qui donnait je ne sais quelle grandeur bizarre à cet étrange^b honnête homme.

— Nous verrons, fit M. Madeleine^c.

Et il lui tendit la main.

Javert recula, et dit d'un ton^d farouche :

— Pardon, monsieur le maire, mais cela ne doit pas être. Un maire ne donne pas la main à un mouchard.

Il ajouta entre ses dents^e :

— Mouchard, oui ; du moment où j'ai mésusé de la police, je ne suis plus qu'un mouchard^e.

Puis il salua profondément, et se dirigea vers la porte.

Là il se retourna, et, les yeux toujours baissés :

— Monsieur le maire^f, dit-il, je continuerai le service jusqu'à ce que je sois remplacé.

Il sortit^g. M. Madeleine resta rêveur, écoutant ce pas ferme et assuré qui s'éloignait sur le pavé du corridor.

LIVRE SEPTIÈME

L'AFFAIRE CHAMPMATHIEU

I

LA SŒUR SIMPLICE^a

Les incidents qu'on va lire n'ont pas tous été connus à Montreuil-sur-mer, mais le peu qui en a percé a laissé dans cette ville un tel souvenir, que ce serait une grave lacune dans ce livre si nous ne les racontions^b dans leurs moindres détails.

Dans ces détails, le lecteur rencontrera deux ou trois circonstances invraisemblables que nous maintenons par respect pour la vérité^c.

Dans l'après-midi qui suivit la visite de Javert, M. Madeleine alla voir la Fantine comme d'habitude.

Avant de pénétrer près de Fantine, il fit demander^c la sœur Simplice. Les deux religieuses qui faisaient le service de l'infirmérie, dames lazariques comme toutes les sœurs de charité, s'appelaient sœur Perpétue et sœur Simplice.

La sœur Perpétue était la première villageoise venue, grossièrement sœur de charité, entrée chez Dieu comme on entre en place. Elle était religieuse comme on est cuisinière. Ce type n'est point très rare. Les ordres monastiques acceptent volontiers cette lourde poterie paysanne, aisément façonnée en capucin ou en ursuline. Ces rusticités s'utilisent pour les grosses besognes de la dévotion. La transition d'un

LIVRE SIXIÈME. — JAVERT

Page 247 :

- a. Daté sur le manuscrit en tête : « 1^{er} janvier 1847 ».

CHAPITRE PREMIER

Page 248 :

- a. Ce paragraphe est une addition de l'exil.

Page 249 :

- a. « ... maladies *les petites Thénardier*. »
b. Ce paragraphe est une add. de l'exil.

Page 251 :

- a. Cette phrase, dans son texte définitif, date de l'exil.

CHAPITRE II

b. Chapitre profondément remanié sur le manuscrit. On trouvera en note les variantes des *Misères* (1^{re} version) qui présentaient un Javert tout différent de celui des *Misérables*.

c. « Javert entra.

Javert, nous l'avons dit, était un homme sincère. Il n'avait aucune chose dans l'âme qu'il ne l'eût aussi sur le visage. Du premier coup d'œil, M. Madeleine reconnut que je ne sais quelle étrange révolution s'était opérée en lui. Jusqu'à ce jour, il n'avait abordé M. le maire qu'avec un respect profond, mais pénible et contraint. Cette fois il salua M. Madeleine avec une sorte de vénération franche et presque affectueuse à laquelle semblait se mêler une nuance de regret et de douleur.

Cela frappa d'autant plus M. Madeleine qu'il lui semblait que Javert devait avoir de la rancune pour la scène du bureau de police.

— Asseyez-vous, Javert, dit M. Madeleine avec bonté. Qu'y a-t-il?

Javert resta debout. Il recommença sa phrase sans y changer une syllabe :

— Monsieur le maire, je viens vous prier de vouloir bien m'écouter un moment. »

[Autre version de ce passage, en marge du manuscrit (E. I. N., I, 428) :

« Monsieur le maire, dit Javert, je viens vous prier de vouloir bien m'écouter un moment.

Ces paroles furent prononcées avec un son de voix si inattendu et si étrange qu'elles firent retourner M. Madeleine. Il y avait dans ce son de voix toute une révolution. Il regarda Javert. Cette révolution n'était pas moins visible dans son attitude. Javert, nous l'avons dit (...) sur le visage. Après la scène du bureau de police, M. Madeleine s'attendait à je ne sais quel abord où une sourde

rancune mêlée à l'ancienne haine percerait à travers la déférence officielle. A sa grande surprise, il ne trouva rien de pareil dans Javert. Ce n'était même plus ce respect pénible et contraint auquel l'inspecteur de police l'avait accoutumé. L'accent de Javert et toute sa personne exprimaient en ce moment devant M. Madeleine une sorte de (...) semblait s'ajouter une nuance de regret et de douleur. »]

Ce n'était plus ce son de voix revêche et hautain qui était habituel à Javert, et qui sonnait toujours durement, même à l'oreille de ses supérieurs. C'était un accent honnête et humble.

— Parlez, Javert, mais asseyez-vous donc.
Javert resta debout. »

Page 252 :

a. Ce paragraphe et les cinq suivants sont une addition postérieure à la première version des *Misères*, à l'exception de la phrase : « Javert n'avait rien dans l'âme qu'il ne l'eût aussi sur le visage », reprise presque textuellement de la version primitive.

Page 253 :

a. *Il*

b. *moment*

c. « triste où une certaine emphase n'excluait pas pourtant une certaine simplicité.

— Monsieur le maire, lorsqu'un agent de l'autorité, investi de la confiance de l'État, chargé de faire respecter les positions acquises dans la société et de les respecter tout le premier, a manqué gravement à son devoir, ce premier devoir qui est le respect; lorsqu'il a poursuivi pendant des années d'une espèce de haine d'idiot et d'un tas de soupçons injurieux une personne honorable et haut placée; lorsqu'il n'a pas tenu à cet agent de nuire à cette personne, ne fut-ce que par des propos inconsidérés et injustes, lorsque cet agent a osé, dans de certains cas, exercer sur cette personne une sorte de surveillance indirecte, illégale et insolente, il importe qu'à côté d'un pareil oubli de tous les devoirs, la sévérité de l'État se montre, il importe qu'un exemple soit fait, et qu'avant même que l'honorable personne se plaigne, l'agent soit destitué. »

[L'E. I. N. (I, 428) donne les variantes suivantes dont certaines marquent la transition vers le texte définitif plus ramassé, où est accusée davantage la distance de l'« agent inférieur » au « magistrat » :

« à ce grand devoir, le respect » — « une personne considérable et officielle » « des propos audacieux et injustes ».]

Après « ... destitué », l'E. I. N. (I, 428) donne encore :

« Ne le pensez-vous pas ?

— Qu'est-ce que vous me dites là ? demanda M. le maire. Encore des sévérités ! tous ces faits que vous dites sont-ils réels ? Êtes-vous certain qu'ils se soient passés comme vous les racontez ? Vous me dénoncez un agent qui se serait mal conduit ? Et d'abord quel est cet agent ? »

d. « Et quel est cet agent ? demanda le maire. »

- e. la personne
f. « M. Madeleine fit un mouvement sur... »
g. « ... poursuivit :
— Monsieur le maire... »
h. « ... l'interrompit.
— Je vois ce que vous allez dire, monsieur le maire. J'aurais pu... »
i. « ... que je sois chassé.
— Ah ça ! dit M. Madeleine, vous vous accusez de torts envers moi, vous voulez être destitué... »
j. « ... soit. Je ne comprends pas.
Javert fit un nouveau silence, puis soupira profondément et reprit toujours simplement : »

Page 254 :

a. A partir d'ici jusqu'à « ... Javert poursuivit », Hugo refond le passage suivant des *Misères*, dont certaines indications sont aussi reprises plus haut ou plus loin dans le ch. des *Misérables* :

« Monsieur le maire, je vais vous dire la chose et vous verrez que j'ai raison. » Ce je ne sais quel instinct qui nous avertit que nous allons avoir besoin d'une contenance fit que M. Madeleine prit une feuille de papier sur son bureau et se mit à y promener ses regards pendant que Javert parlait. Mais il ne regardait pas le papier, il écoutait Javert; son attention était toute là; et si Javert l'eût observé dans ce moment-là comme il l'observait autrefois, l'inspecteur de police eût certainement remarqué que M. le maire, sans s'en apercevoir, tenait à l'envers cette feuille où il paraissait lire. Mais Javert n'observait plus M. Madeleine, son regard était baissé comme si lui, Javert, eût été un coupable et Madeleine le juge (cf. supra, p. 252). Il avait poursuivi :

« Vous allez avoir à sévir, monsieur le maire. Je sais que vous êtes bon, mais il faut surtout être juste, et, croyez-moi, la bonté qui consiste à donner raison à la fille publique contre le bourgeois, à l'agent de police contre le maire, à celui qui est en bas contre celui qui est en haut, c'est ce que j'appelle la mauvaise bonté. J'espère que cette fois-ci, j'aurai raison contre moi-même et que vous n'hésitez pas à faire punir l'inspecteur Javert sur le rapport de l'inspecteur Javert. Voici le fait :

« Dans ma jeunesse, monsieur le maire, j'ai été remarqué pour l'exactitude de mon service par le capitaine des chaînes du royaume, un brave homme, monsieur Thierry, qui, après m'avoir emmené dans deux ou trois voyages, fut content de moi et me fit attacher comme sous-adjudant des gardes-chourme au bagne de Toulon. J'ai rapporté de là des souvenirs, une espèce de feuille de signalement dans la tête. Que voulez-vous ? on peut faire des rencontres plus tard, et je croyais cela bon pour le service. Enfin, monsieur le maire...

Ici la voix de Javert s'alterna :

« Je ne sais comment vous dire cela, c'est à ne pas croire, vous, un homme que tout le pays vénère et bénit, j'ai osé — parce que d'abord c'est une idée qui m'est venue comme cela, une ressemblance, quoi ! — et puis, parce que je croyais bien faire, pour mille autres choses encore, parce qu'il me semblait que vous aviez

une manière de traîner la jambe — comment est-ce que je vais finir ce que j'ai à dire là ? — Des souvenirs que j'ai cru avoir, des rapprochements, une foule de circonstances, jusqu'à l'aventure de ce vieux Fauchelevent qui m'avait paru louche — vraiment, monsieur le maire, un magistrat comme vous, qu'il n'y en a pas un de plus honoré dans tout le royaume — je devrais me mettre à genoux pour vous parler, c'est vrai — eh bien ! oui, là, vous ne me croirez pas, n'ai-je pas été me creuser la cervelle à imaginer que vous, monsieur Madeleine, maire de cette ville et riche à millions, vous n'étiez autre qu'un ancien forçat que j'avais vu au bagne de Toulon...

- Qui s'appelait ?
— Jean Tréjean.
— Continuez, dit Madeleine.

La feuille de papier tremblait aux mains de M. Madeleine au point qu'il fut forcé de s'appuyer le coude, pour empêcher ce tremblement qui faisait du bruit. Mais Javert ne s'en aperçut pas.

— Monsieur le maire, reprit-il, ce Jean Tréjean sortit libéré du bagne de Toulon en octobre 1815 ; quatre ou cinq jours après, il eut chez Monseigneur l'évêque de D... une aventure fort louche dont je ne sais que peu de chose, mais ce que j'en sais ressemble diablement à un vol. Je dois dire du reste que Monseigneur l'évêque, qui était un saint et qui est mort, le justifiait mais c'était probablement par charité; et, tenez, vous, monsieur le maire, vous en feriez tout autant. Cet évêque était un homme comme vous.

A cette parole de Javert, l'œil de M. Madeleine, jusqu'alors abaissé, se leva lentement et se fixa au plafond avec une expression indéfinissable. Javert ne faisait plus aucune attention à tous ces mouvements qu'il eût autrefois scrutés avec une inquiétude si menaçante. Il ne s'interrompit même pas.

— ... Ce Jean Tréjean avait-il en effet volé monseigneur l'évêque ? je l'ignore, mais je le crois. Ce que je sais, c'est qu'en sortant de chez monseigneur l'évêque, — le jour même, monsieur le maire ! — il commit sur un chemin public un vol à main armée et avec violences sur la personne d'un petit Savoyard. Nouveau crime qui entraînait pour Jean Tréjean au moins la peine des travaux forcés à perpétuité. Depuis cette époque, voilà plus de huit ans, il s'est soustrait à toutes les recherches. On n'en a plus entendu parler. Maintenant, monsieur le maire, comment me suis-je mis cette folie en tête que c'était vous qui étiez cet homme ? Que voulez-vous que je vous dise ? D'abord, vous lui ressemblez un peu, cela, j'en suis fâché, mais cela est. Pas le même son de voix, pourtant. Du tout au tout. Ensuite, vous avez fait secrètement prendre des renseignements, j'ai su cela, voyez-vous, sur toutes les familles qui avaient pu disparaître depuis trente ans de Faverolles. Or, ce Jean Tréjean était de Faverolles. Ensuite, votre force des reins, votre adresse au tir, votre jambe qui traîne un peu, qu'on disait que vous étiez un personnage mystérieux, que vous étiez poussé dans la ville comme un champignon, que personne n'avait jamais vu la couleur de votre passeport... Est-ce que je sais, moi ? Jusqu'à ce crêpe à votre chapeau qui avait rapport à un évêque, à ce qu'on disait. Enfin, c'est bête ; un tas de misères qui ne prouvent rien, je le sais bien, mais quoi ! Je m'étais mis cette idée-là dans la tête. Je vois comme c'était méchant et absurde, et je vous demande

excuse, monsieur le maire, maintenant qu'il n'y a plus de mystère, et que je sais le vrai.

A ces derniers mots, M. Madeleine posa sur la table le papier qu'il tenait et fixa sur Javert un de ces regards inouïs, dans lesquels il semble que toute la puissance d'un homme soit concentrée, un de ces regards qui cherchent à fouiller une âme, qui questionnent un individu de la tête aux pieds et qui l'enveloppent et le pressent, pour ainsi dire, d'un tourbillon muet de points d'interrogation. Les rôles étaient changés. Maintenant, c'était Madeleine qui scrutait Javert. Il était évident que de toutes les paroles singulières prononcées jusque-là par Javert, la plus singulière pour M. Madeleine, c'était la dernière, et que ce qui était sorti de cette phrase placide « maintenant, je sais le vrai, il n'y a plus de mystère », c'était précisément un mystère. Mystère étrange et effrayant, à en juger par le regard de M. Madeleine, à en juger surtout par son silence. Il ne dit pas un mot.

Javert, lui, était tout entier à ses pensées. Il s'était tu, et il faisait machinalement des plis au coin du tapis de serge verte qui couvrait la table.

M. Madeleine attendait que Javert reprît la parole sans le bâter, mais avec cette expression de visage d'un homme qui attendrait et se tairait pendant qu'une tenaille lui mâche les entrailles et lui ronge le ventre.

Après quelques minutes, Javert dit :

— Monsieur le maire a-t-il quelques questions à me faire ?

— Mais non, fit Madeleine.

Il se fit encore un silence que M. Madeleine rompit enfin, avec hésitation. Il se décida pourtant à dire :

— Je ne comprends pas beaucoup, Javert. Je vous écoute.

— Alors je continue, répondit Javert.

M. Madeleine respira, de cette respiration qui vous dit : Ab ! et qui vous exprime si énergiquement l'espérance du dénouement. Il était clair qu'il avait devant les yeux une énigme, énigme à laquelle étaient mêlés peut-être les fils les plus secrets de sa vie, et qu'il en attendait le mot.

— Si je cherchais à m'excuser, monsieur le maire, poursuivit Javert, je vous dirais ce qui se passait en moi lorsque je faisais la supposition abominable qui me mène devant vous comme un coupable. C'eût été tellement monstrueux, si un être comme Jean Tréjean, flêtri par la loi, réprobé par la société, un forçat enfin, eût osé rentrer frauduleusement dans l'État, se glisser parmi les honnêtes gens, usurper la considération, profaner la magistrature ! voler l'honneur après l'avoir perdu ! l'attentat patent, le vol de grande route, le meurtre, eussent été moins odieux. Je sais bien, moi qui ai l'expérience, que ces êtres-là ne se repentent jamais. Défiez-vous du bien qu'ils ont l'air de faire. C'est leur plus grand crime, c'est votre plus grand danger. Comme ils ne peuvent être que férocité ou hypocrisie, il y a quelque chose de pire que leur violence, c'est leur douceur. Maintenant, monsieur le maire, vous comprenez la pensée qui m'animaît. Dévoiler un Jean Tréjean, retrouver le galérien sous le magistrat, arracher un tel masque d'un tel visage, rejeter au bagné ce qui est au bagné, faire reparaitre le poteau et le carcan au milieu des millions, des momeries et des fourberies, quel but pour moi, Javert ! quel service à rendre à la société ! Avec quelle joie d'honnête homme j'eusse empoigné à pleine main son collet brodé, et je lui eusse

dit : forçat ! reprends ta casaque ! J'ai eu cette ambition. Cela m'a aveuglé. Trop de zèle est trop, je ne le croyais pas, je le vois à présent. J'ai fait une faute, une faute grave. J'en dois subir les conséquences, à présent qu'il m'est prouvé que j'ai eu tort, et qu'en dépit de mes conjectures stupides et infâmes, notre vénérable maire, M. Madeleine, ne pouvait pas être et n'était pas le galérien Jean Tréjean.

M. Madeleine, hantant, attendait qu'il continuât. Javert s'arrêta encore. Puis s'inclinant vers le maire, les yeux humides, les bras pendants et comme s'il était prêt à se mettre à genoux, il ajouta :

— Monsieur le maire, remettez-moi en paix avec ma conscience. Je deviendrai après ce que je pourrai. Cela m'est égal. Je vous demande à mains jointes deux choses : punissez-moi et pardonnez-moi. Faites-moi destituer, et dites-moi que vous ne m'en voulez pas.

En ce moment-là, Javert était presque éloquent. Il se tut. M. Madeleine gardait le silence. Javert le regardait d'un air suppliant. Situation étrange. Ces deux hommes se tournaient l'un vers l'autre avec anxiété, et ils semblaient chacun de leur côté attendre l'un de l'autre une parole qui ne venait point.

Javert enfin se risqua :

— Vous ne me répondez pas, monsieur le maire ? Vous êtes bien indigné, n'est-ce pas ?

— J'attends, dit Madeleine, que vous ayez fini.

— Mais j'ai fini.

Un tison qui roula de la cheminée vint en aide à M. Madeleine. Il prit la pince et le remit en place longuement, puis il releva la tête et regarda Javert.

— Si vous avez fini, c'est bien. Ainsi c'est là tout ce que vous avez à me dire ?

— Mais oui, monsieur le maire, dit Javert. C'est moi à présent qui attends que vous me parliez.

Le visage de M. Madeleine était redevenu profondément calme. Il reprit la feuille qu'il avait posée sur la table, la parcourut comme si elle le préoccupait fort et murmura entre ses dents : « Il faudra pourtant que j'écrive au procureur du roi pour cette affaire Bazusimos. » Tout en parlant il prit une plume et écrivit une ligne ou deux sur la feuille. Enfin se retournant vers Javert toujours immobile, il lui dit avec un air de parfaite indifférence :

— Mais, Javert, dans l'histoire que vous m'avez faite, vous avez oublié de me dire comment vous étiez parvenu à éclaircir ce qui vous avait paru un mystère, et à savoir la vérité.

— Ah ! c'est vrai ! pardon, monsieur le maire ! s'écria Javert. Mais c'est que, voyez-vous, je n'étais occupé que de moi et que tous ces détails ne me paraissaient pas bien utiles. Qu'est-ce que cela vous fait à vous ? Vous n'avez pas besoin qu'on vous prouve que vous n'êtes pas Jean Tréjean. L'essentiel, c'est que l'agent Javert soit puni. Enfin c'est égal. Voici ce que c'est, monsieur le maire.

M. Madeleine se remit à remuer le feu.

— Quel ennui qu'il soit éteint toujours ! allez Javert. Commencez, je vous écoute. »

On trouvera dans l'E. I. N. (I, 429-432) plusieurs variantes minimes

de ce passage. En voici une, plus importante, qui fait transition entre le texte des *Misères* et le texte définitif :

« *Ab ! c'est vrai ! pardon, monsieur le maire !* s'écria Javert. *Mais, mon Dieu ! rien n'est plus simple.* C'est que le véritable Jean Tréjean est trouvé.
— Ah ! dit Madeleine.

Un volume de commentaires ne suffirait pas à indiquer tout ce qu'il y avait dans cet Ab ! Il échappa à Javert comme le reste. M. Madeleine se remit à remuer le feu.

Javert poursuivit : ... »

Page 255 :

a. « ... monsieur le maire. Vous avez peut-être rencontré dans le pays en vous promenant une espèce... »

b. « ... à la main. Des gamins font ça tous les jours, on dit : bab ! mais quand c'est un homme, c'est grave. Voilà le Champmathieu en prison.

Jusqu'ici... »

c. Cette phrase (et la note) : add. de l'exil.

d. « *Le vieux, qui a l'air sournois, joue l'étonné...* »

e. « Le Champmathieu nie. Vous comprenez. On approfondit la chose. Voici... »

Page 256 :

a. « ... Chan Mathieu. *Trait de lumière pour notre homme qui n'est pas idiot. Il se laisse...* »

b. choses

c. « ... et Chenildieu. On les fait venir. »

d. « ... c'est lui. *J'entends parler de l'affaire.* M. le juge d'instruction me fait venir. On m'amène Champmathieu. Moi aussi je reconnais Jean Tréjean. Voilà des preuves, je crois. Deux et deux font quatre. C'est Jean Tréjean.

M. Madeleine fixa encore une fois sur Javert son regard attentif et pénétrant ; il semblait qu'il cherchât s'il n'y avait pas quelque arrière-pensée sous ce visage probe et sauvage, mais il n'y trouva rien que de la tristesse et de la bonne foi. Il était évident qu'il avait devant lui un homme vrai et convaincu. Il demanda :

— Et vous êtes sûr ?

— Oh ! sûr ! si je suis sûr ? Tenez, monsieur le maire, pardon de vous en reparler encore, avec vous je doutais, j'hésitais, je disais une fois oui, et deux fois non, j'ai passé bien des mauvaises nuits, allez ! Avec celui-ci, je n'hésite pas, c'est lui, c'est clair, je dors sur mes deux oreilles. »

Page 257 :

a. « — Et que dit cet homme ? demanda Madeleine.

— Ah ! dame ! monsieur le maire, il sent que cela chauffe, il se débat, il crie. La bouilloire chante devant le feu. Il ne veut pas être Jean Tréjean, et il a raison. C'est que l'affaire... »

b. « ... se débattre. *L'homme nie, mais que voulez-vous qu'il y fasse ?* Les preuves sont écrasantes. Il est reconnu... »

c. « ... condamné comme je mange ma soupe. C'est porté... »

d. « Je suis cité. L'avocat général est très bon. C'est un garçon d'esprit, qui fait des vers [cf. p. 317].

Javert, en prononçant ces dernières paroles, paraissait presque avoir oublié un moment sa tristesse. Énumérer les chances d'une condamnation lui était agréable, et le soulageait visiblement. Cette nature d'espérance convenait à l'espèce de cœur qu'il avait.

— Tenez, monsieur le maire, reprit-il, vous ne pouvez pas vous figurer ! Si vous aviez connu Jean Tréjean, et si vous voyiez ce Champmathieu, vous seriez frappé, vous diriez...

M. Madeleine s'était remis à son bureau et feuilletait tranquillement des papiers. Il se tourna à demi.

— Assez... »

Page 258 :

a. « ... procès-verbal. *Et puis comme Noël approche, vous me ferez un plan d'arrêté des mesures à prendre pour la messe de minuit.* Mais je vous donne... »

b. « C'est bon, dit Madeleine. *Faites toujours le plus pressé de ce que je vous recommande. Et voici la note que je viens d'écrire pour vous.*

En parlant ainsi, les yeux toujours baissés sur sa table, il tendait à Javert un papier. Javert ne le prit pas, et M. Madeleine entendit sa voix grave qui disait :

— Monsieur le maire oublie que je ne suis plus rien.

M. Madeleine... »

Page 259 :

a. « ... un homme sérieux et honnête, et je vous estime. Votre conduite d'aujourd'hui prouve, à votre honneur, que si vous êtes sévère pour autrui, vous l'êtes aussi pour vous-même. Maintenant voici ce que j'ai à vous dire de cette faute que votre probité s'exagère. Ceci est encore... »

b. regarde

c. « prunelle fauve et candide. »

d. « Monsieur le maire, dit Javert, je ne puis vous accorder cela. Si vous m'estimez en effet, prouvez-moi votre estime en me faisant destituer. Je vous ai manqué, je vous ai calomnié, vous dirai-je tout ? Je vous ai dénoncé dans plusieurs rapports secrets adressés à mes chefs, qui ont eu le bon esprit de les mépriser. Je dois être puni. Il faut qu'au bout de cette aventure justice se fasse pour moi comme pour Jean Tréjean. Et puis, tenez, monsieur le maire, je ne souhaite pas... »

e. « ... pour moi. Mon Dieu !... » (texte de la 1^{re} version des *Misères*).

Page 260 :

a. « ... d'être juste. C'est comme tout à l'heure en entrant quand vous m'avez dit de m'asseoir, je ne dois pas m'asseoir devant vous. Monsieur le maire, un

dernier mot, ne me réduisez pas à cette extrémité de donner ma démission. Le bien du service veut un exemple. Il faut qu'on le fasse. Dans tous les cas, si l'exemple manque, j'aurai toujours fait mon devoir, et ce ne sera pas ma faute. Dans huit jours, j'aurai ma destitution ou vous aurez ma démission.

Tout cela... »

b. « ... prononcé d'un ton si humble, si fier, si triste et si convaincu, que M. Madeleine parut entraîné par une sorte de sympathie douloureuse et momentanée, mais irrésistible, vers cet étrange... »

c. « Nous verrons, dit-il. »

d. air

e. Ce paragraphe est une addition de l'exil

f. « ... se dirigea lentement vers la porte.

Au moment de sortir il se retourna, et sans lever les yeux :

— Monsieur le maire,...

g. « ... remplacé. Mais ce qui est dit est dit. Dans huit jours, ma destitution ou ma démission.

Il sortit... »

LIVRE SEPTIÈME — L'AFFAIRE CHAMPMATHIEU

CHAPITRE PREMIER

Page 261 :

a. Date en tête sur le manuscrit : « 23 janvier » [1847]

b. « Les incidents qu'on va lire ont laissé à M...-sur-M... un tel souvenir, qu'il nous paraît que ce livre serait incomplet si nous ne les racontions... »

c. D'ici à « ... s'approcha de Fantine » (p. 264), add. de l'exil.

Page 264 :

a. « ... de fièvre. Elle demanda à M. Madeleine... »

b. « ... en souriant :

— Je m'en occupe. »

c. « ... demi-heure. Il fit... »

d. « ... tout le monde, comme fait un père pour son enfant. On remarqua... »

e. « ... son visage, d'ailleurs calme, devint... »

CHAPITRE II

f. « ... maître Barvin, qui louait... » On ne signalera plus cette différence de nom; « Scaufflaire » apparaît à la fin de 1861.

Page 265 :

a. Ce paragraphe et le suivant ont été ajoutés à la fin de 1861.

b. « Diable ! fit le Flamand, vingt lieues !

M. Madeleine tira... » Les répliques intermédiaires ont été ajoutées avant l'exil.

c. « ... et demi, J'ai dit vingt lieues. »

Page 266 :

a. « Monsieur le maire, reprit le Flamand, j'ai un bon petit cheval qui vous fera cette course-là toujours au grand trot, et... »

b. Convenu.

c. « ... le maire sera obligé... »

d. Ce paragraphe est une addition antérieure à l'exil.

Page 267 :

a. « ... cinq heures... »

Page 268 :

a. De « Le Flamand resta... » jusqu'ici, addition antérieure à l'exil.

b. table

c. Cette phrase est une addition de la fin 1861.

d. « ... enfermé, ce qui n'étonna personne car il se couchait de bonne heure. La concierge de la fabrique remarqua que sa lumière... »

Page 269 :

a. « ... de M. Madeleine. Il se coucha de son côté et dormit. Vers le milieu de la nuit, il se réveilla... »

b. « ... la chambre de M. le maire. Il se dressa sur son séant. Il écouta... »

c. « ... étrange. Il n'avait jamais rien entendu de pareil. M. Madeleine dormait habituellement d'un sommeil profond et ne se réveillait jamais avant... »

d. « ... ressemblait au bruit d'une armoire... »

e. « Le caissier se dressa [...] surprenante » : addition antérieure à l'exil.

f. Ce paragraphe est une addition de l'exil.

CHAPITRE III

UNE TEMPÊTE SOUS UN CRANE

g. anxiété

Page 270 :

a. « ... rien au delà de cette... »

b. « L'œil de la pensée ne peut... »

c. « ... de ténèbres, il ne peut... »

d. « La conscience, c'est le gouffre des chimères, et des songes, c'est le